

Forme juridique : Association de loi 1901
Nom de l'association : CIPRA France
Comité français de la Commission Internationale
pour la Protection des Alpes

Coordonnées : c/o MNEI
5 Place Bir Hakeim
38 000 Grenoble
France
tél. 0033 4 76 42 87 06
france@cipra.org

Président : Jean Horgues-Debat
Numéro de SIRET : 43484590500018
Numéro de récépissé : W381001628



© CIPRA France



Projet 'la montagne nous soigne, j'en prends soin' © CIPRA F



RAPPORT MORAL

PAR JEAN HORGUES-DEBAT

L'année 2022, une année de transition pour CIPRA France

Une transition était prévue, avec le départ de Marc-Jérôme Hassid et l'arrivée d'Aline Audin, notre nouvelle directrice. Elle a été perturbée par des difficultés de santé au sein de l'équipe. Je remercie le bureau de CIPRA qui s'est mobilisé pour faire face à cette situation.

Nous avons ainsi pu confier des missions à Sandrine Percheval, Claire Simon et Gilles Chappaz. Merci à eux pour leurs apports qui ont permis, outre la poursuite de nos activités, de renouveler la vision des missions et de l'organisation de notre association.

Cette transition a aussi bénéficié de l'appui déterminant de Julika qui a pu, en plus de ses missions habituelles, faire bénéficier l'équipe de sa profonde connaissance de CIPRA. Je tiens à la féliciter particulièrement pour son investissement personnel et professionnel.

Ce travail d'accompagnement a permis une nouvelle présentation de nos orientations en 3 axes (voir plus loin), offrant une meilleure lisibilité à nos actions. Ces réflexions sur nos objectifs et notre stratégie rejoignent celles menées par le réseau des CIPRA à travers le processus Theorie Of Change (ToC), dont nous allons nous inspirer pour mettre à jour nos orientations.

Cependant, nous n'avons pas attendu pour poursuivre notre projet, comme le montre notre rapport d'activité ! Pour illustrer ce travail je mentionnerai trois sujets significatifs sur lesquels nous avons avancé en 2022 : **la question de la sur-fréquentation touristique**, **la cartographie des acteurs alpins de la jeunesse** et **l'accompagnement de communes d'Aida dans le montage de projets euro-alpins**.

Ce travail a pu être mené notamment grâce à Louis Didelle, qui était en stage puis en CDD au sein de CIPRA. Nous le remercions pour son implication.

Ces réalisations positives illustrent la dynamique de mise en réseau des acteurs et des initiatives menée depuis plusieurs années. Ce travail se construit dans le temps et je remercie tous nos partenaires pour leur confiance et leur soutien dans la durée.

Après six ans de présidence durant lesquelles j'ai appris beaucoup, bénéficié du soutien efficace de nos membres les plus actifs, et apporté je l'espère ma petite pierre à la construction des Alpes où il fait bon vivre, je laisse la place, comme le prévoient nos statuts. J'espère que nous pourrions collectivement assumer le renouvellement de notre projet "penser glob'alpes, agir locac'alpes", sans abandonner nos points forts d'animation de réseau et de mise en relation internationale, avec une attention particulière sur la jeunesse qui portera l'avenir des Alpes.

ACTIVITÉS



La CIPRA est un **réseau associatif international** qui agit depuis sa création pour **promouvoir le développement durable et une meilleure qualité de vie dans les Alpes** - au sens environnemental, mais aussi économique et social. Ses principaux moyens d'action sont la mise en réseau des acteurs alpins (associations, collectivités, instances euro-alpines...) et l'expertise sur les dispositifs et stratégies européennes, en particulier la Convention alpine.

La CIPRA investit des champs et thématiques variés, notamment le tourisme, les transports, l'énergie, l'habitat etc. Son action se décline selon trois axes stratégiques :

Axe 1 : La mise en lien des acteurs et territoires français avec le réseau euro-alpin

Le réseau CIPRA est un espace de vulgarisation des enjeux traités au sein des instances de la convention alpine mais aussi de la SUERA. C'est également une ressource riche de capitalisation d'expériences et d'innovations. CIPRA France est ainsi le passeur entre le niveau national et le niveau euro-alpin.

Implication dans les instances de la SUERA

Le réseau des CIPRA s'investit dans différents groupes d'action (AG) de la SUERA et coordonne ses actions à un niveau international.

Exemple d'actions menées en 2022 par CIPRA France :

- Participation active aux groupes d'action 6 et 7, et depuis peu au groupe 2.
- Accompagnement de la CC Diois dans le cadre de deux projets *Espace alpin* : "Economie verte" - en tant que chef de file - et "River Heroes".
- Participation au développement d'un projet sur les zones humides (LIFE puis Espace alpin)
- Participation au développement d'un projet sur le patrimoine alimentaire alpin (Espace alpin).
- Recherche de partenaires français pour divers autres projets
- Développement des plans d'action 2023 - 2025
- Participation au camp d'été de la SUERA en Chartreuse (juillet 2022)

Participation à différents groupes de travail du Comité de Massif des Alpes

GT Économie / GT Biodiversité / GT Jeunesse, dont la CIPRA assure l'animation avec ses partenaires historiques Adrets et Educ'Alpes.

Valorisation des expérimentations des Alpes françaises à travers deux principaux media

AlpMedia, une newsletter qui paraît à intervalles irréguliers dans les quatre principales langues des Alpes : le français, l'allemand, l'italien et le slovène.

Alpenscène, la revue thématique de la CIPRA, qui paraît depuis 1984 une à trois fois par an également dans les quatre langues alpines.

Mise en lien des porteurs de projets européens

Recherche de partenaires français pour des projet européens (voir détails dans l'axe 3 ci-dessous).

Accompagnement de l'ACSSQ, l'Association Culturelle, Sociale et Sportive du Queyras) dans de cadre du projet Alp'Satellites



Comité du site 'Cirque de St. Mème' © CIPRA F

NOTRE ÉQUIPE



Marc-Jérôme HASSID
Directeur
(jusqu'en Mai 2022)



Aline AUDIN
Directrice
(à partir de Juin 2022)



Julika JAROSCH
Chargée des relations internationales & animation de réseau



Delphine SEGALEN
Chargée de mission transition énergétique



Louis DIDELLE
Stagiaire & Chargé de mission

NOS PARTENAIRES



VIE ASSOCIATIVE

La CIPRA est une organisation à but non lucratif, non gouvernementale et indépendante qui oeuvre depuis 1952 pour la protection et le développement durable des Alpes.

La Délégation française de la CIPRA, CIPRA France, basée à Grenoble, agit dans une logique de partenariat avec les acteurs de toutes les régions alpines françaises et de coopération transfrontalière. En tant qu'association faîtière, elle est composée de personnes et d'organisations qui s'investissent en faveur du « Vivre dans les Alpes ».

NOS MEMBRES EN 2022

Association des Amis du PNR de Chartreuse

Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services (ADRETS)

Asters, Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie

Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME)

Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM)

Fédération pour le développement des sports et du Tourisme en montagne (dite Ancef)

France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes (FNE AURA)

France Nature Environnement SUD - Provence Alpes-Côte d'Azur (FNE PACA)

Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AURA)

Mountain Wilderness France

Parc Naturel Régional de la Chartreuse
World Wild Fondation France (WWF)

NOTRE BUREAU



Jean Horgues-Debat
Président



Alain Boulogne
Vice-Président



Michel Chamel
Fédération française de montagne et d'escalade



Sandrine Percheval
Trésorière / ADRETS



Benoît Nenert
Mountain Wilderness



Bernard Jean
Représentant des membres individuels

Axe 2 : Animation et appui d'un réseau d'acteurs du développement durable sur le massif alpin

Le réseau de CIPRA en France s'appuie sur des structures de proximité et/ou des réseaux thématiques auxquels CIPRA apporte des éléments de cadrage en lien avec la Convention alpine et les stratégies européennes.

Mobilisation des acteurs locaux sur les enjeux des politiques montagne

Participation à la mise en place d'actions de plaidoyer européen en lien avec les CIPRA (jeux olympiques, transport, énergie...)

Appui au développement de réseaux thématiques

La Jeunesse : un axe fort de développement pour la CIPRA

Animations et développement avec Adrets et Educ'Alpes du Groupe de travail Jeunesse du Comité de massif des Alpes ;

Embauche d'un stagiaire afin d'aider le CYC (Cipra Youth Council) à construire et organiser la semaine alpine en Septembre 2022 ;

Important travail de recensement et de cartographie des acteurs alpins de la jeunesse, afin d'être en capacité à la fois d'orienter ses partenaires mais aussi d'accompagner ces acteurs sur les enjeux européens, de les aider à s'impliquer sur des projets existants etc.

Participation au projet Erasmus + Re.sources, et au développement de deux projets Erasmus+ démarrés au début de l'année 2023, l'un sur l'itinérance (*Via Alpina Youth*), l'autre sur la qualité de vie des jeunes (*Alpine Compass*);

Mise en place, une fois encore, d'un projet tutoré avec des étudiants du Master Gestion durable des territoires de Montagne de l'Université Aix-Marseille (enquête sur la sur-fréquentation touristique dans le territoire du Guillestrois-Queyras).

Le tourisme, la transition des territoires de montagne et la sur-fréquentation : des thématiques particulièrement porteuses au sein du réseau

Mise en oeuvre d'un pré-projet LEADER sur la sur-fréquentation et l'acceptabilité sociale du tourisme : recensement des outils de mesure existant, des expériences menées et des besoins exprimés au niveau alpin sur cette problématique. La réflexion sera poursuivie en 2023 avec nos adhérents et au sein du réseau Alliance dans les Alpes.

Participation au Comité de site du Cirque de Saint Môme et au Comité de site du Domaine de Chamechaude.

Mise en place du projet « La Montagne ça nous soigne, j'en prends soin » en partenariat avec l'ANCEF : projet d'itinérance sur la Via Alpina et de sensibilisation autour du « Slow tourisme » et de la transition des territoires de montagne.

Autres actions thématiques en lien avec nos adhérents et partenaires associatifs

Organisation de deux événements culturels dans le cadre du festival « Lire les montagnes »

Mise en place d'une réflexion stratégique globale sur la nécessité du travail en réseau avec nos partenaires alpins et euro-alpins : Adrets & Educ'Alpes à travers la mise en place d'un DLA, le réseau des CIPRA à travers le processus de « Theory of Change », achevé début 2023.



Rencontre du projet Erasmus+ Re.sources © CIPRA F

Axe 3 : Animation et appui à un réseau de collectivités territoriales via Alliance dans les Alpes (Aida)

En France, le réseau CIPRA porte également l'animation du réseau euro-alpin **Alliance dans les Alpes** qui comptait 126 communes adhérentes en 2022.

Ce réseau partage et soutient les valeurs de la Convention alpine, qui peuvent se concrétiser là où chacun a la possibilité d'agir, y compris au niveau de sa commune.

Faire connaître et animer

CIPRA France a continué en 2022 à sensibiliser les territoires alpins aux enjeux du développement durable dans les Alpes.

Accompagner

CIPRA France participe à certains comités de site pour partager et impulser des idées.

CIPRA soutient parfois l'animation de réunions de travail entre différents acteurs locaux etc.

CIPRA aide des collectivités à trouver des partenaires pour monter des collaborations européennes, voire des dossiers de financement européens. Le plus important dans ce processus : l'envie d'échanger et de partager, qui est toujours le premier pas vers de futures coopérations fructueuses.

Faire le lien entre collectivités françaises et euro-alpines pour le montage de dossiers de subvention

Espace alpin : Accompagnement de la CC du Diois sur deux candidatures : à l'Eté 2022 comme partenaire du projet « River Heroes » sur la protection des rivières alpines, à l'Hiver 2022 comme Chef de file d'un projet sur l'économie verte.

Alcotra : Accompagnement de la commune de Saint-Pierre-d'Entremont (Savoie) sur le développement d'une coopération avec une commune italienne ayant abouti au dépôt d'un projet Alcotra au début de l'année 2023.

Faire le lien entre collectivités françaises sur les questions de l'acceptabilité sociale du tourisme

Mise en route d'un travail collectif de recherche et d'échanges avec les territoires alpins sur ce thème et définition de leurs besoins en accompagnement sur le montage de dossier européen.

Diffuser

Participation à la conférence internationale Aida sur le thème : « Habitat. Espace. Alpes – un laboratoire d'idées nouvelles pour le vivre ensemble », les 24 et 25 juin 2022, avec la commune du Dévoluy.

Organisation de webinaires et de temps d'échange entre élus et techniciens sur les thèmes suivants :

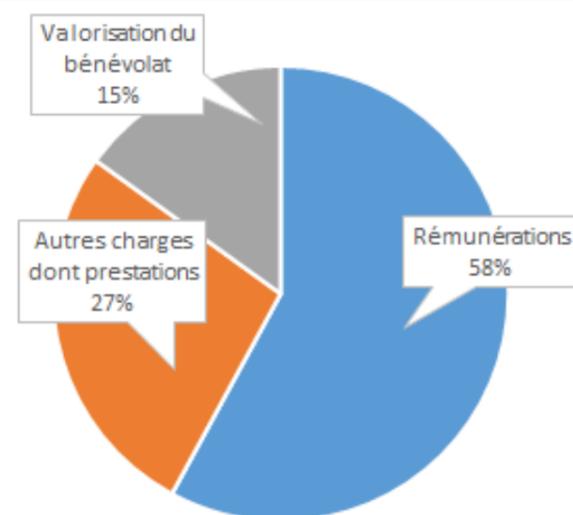
- la Via Alpina et l'itinérance
- Redynamisation des centres-bourgs
- Les liens entre Paysage et énergie



RAPPORT FINANCIER

2022 : UN RÉSULTAT DÉFICITAIRE*

CHARGES 2022

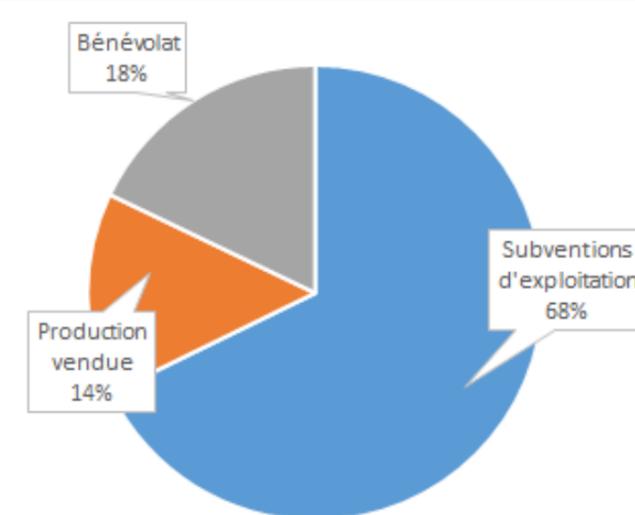


En 2022, les charges se sont élevées à 199 000 € + 35 264 € de valorisation du bénévolat, soit 234 264 €. Elles étaient en 2021 de 205 104 € + 18 071 € de valorisation du bénévolat, soit 223 275 €.

La forte augmentation du bénévolat est conjoncturelle et liée à la participation de Corinne Valence au projet "La montagne ça nous soigne".

La part des rémunérations est en diminution du fait de longues périodes d'arrêts maladie au sein de l'équipe, compensées en partie par de la sous-traitance ("autres charges dont prestations").

PRODUITS 2022



Les produits s'élèvent à 162 611 € + 35 264 € de valorisation du bénévolat. Ils étaient en 2021 de 221 463 € + 18 071 €.

Les productions vendues sont en nette diminution par rapport à 2021 et représentent 14% du total des produits, contre 22% en 2021 et 29% en 2020. Cette diminution s'explique en partie par le changement de direction en cours d'année puis l'absence de direction pendant 6 mois, qui n'a pas permis de poursuivre autant que possible le montage de nouveaux projets.

La part des subventions publiques est cependant restée stable, de l'ordre de 68% des produits.

Le total des produits est inférieur au total des charges ; le résultat 2022 est donc déficitaire de 36 388 €. Ce déficit s'explique en partie - à hauteur de 14 307 € - par un décalage entre une prestation payée en 2021 et une dépense enregistrée en 2022, pour le compte du projet Alp'Week, qui auraient dû s'équilibrer dans notre comptabilité.